



Briques de piment et de bouse.

© ACODED

AFRIQUE

Grande faune : trouver un terrain d'entente

La coexistence durable de la grande faune et des communautés locales est-elle impossible ? Les discours sont parfois affirmés en faveur soit du développement des activités humaines soit de la protection des espèces comme si ces enjeux n'étaient pas conciliables. Si la coexistence ne se passe pas toujours sans heurt, des solutions existent.

Bien que les conflits Homme-Faune ne soient pas un phénomène nouveau, en Afrique sub-saharienne notamment, les perspectives de croissance démographique, des besoins accrus en ressources naturelles ainsi que la diminution des habitats naturels ont aggravé la situation. Elles laissent présager le pire pour l'utilisation des espaces vitaux de chacun.

Les riverains subissent des destructions de cultures et des ravages sur leurs stocks de nourriture, parfois même des attaques mortelles de la part des animaux sauvages. En guise de représailles, les animaux sont souvent abattus par les villageois voire par les autorités dans le cadre de réponses politisées qui résolvent rarement le problème.

Ces conflits engendrent une insécurité alimentaire et physique des personnes ainsi que l'échec de la conservation des espèces. La résolution de ces conflits est complexe car elle nécessite une prise en compte à la fois des enjeux de développement humain et

de protection des animaux.

Les États africains, souvent limités dans leur capacité à gérer les aires protégées sous leur responsabilité, manquent souvent d'ambition pour s'emparer pleinement de ce sujet. Une partie de la réponse peut venir de la société civile pour mettre en place des actions favorisant la coexistence Homme-Faune.

Le Programme de petites initiatives (PPI) du Fonds français pour l'environnement mondial (FFEM) (cf ci-contre) soutient certaines de ces initiatives en Afrique occidentale et centrale. Parmi elles, des projets portés par l'Association - Conseil pour les actions développement (ACAD) et l'Action concertée pour le développement durable (ACODED) qui travaillent respectivement dans la forêt de Ziama en Guinée-Conakry et autour du Parc national de Waza à l'extrême nord du Cameroun. Malgré les différences liées aux contextes dans lesquels ces deux organisations opèrent, la sensibilisation des

populations locales apparaît comme un prérequis à la résolution des conflits entre les hommes et les éléphants. Bachirou Mohamadou, coordinateur d'ACODED, précise que « les communautés locales considèrent l'éléphant comme un animal dangereux et inutile, responsable de la destruction

REPÈRE

PPI

Depuis 2006, le Programme de petites initiatives (PPI) du Fonds français pour l'environnement mondial (FFEM) accompagne les organisations de la société civile des pays d'Afrique sub-saharienne, actives dans la préservation de la biodiversité et dans la lutte contre le changement climatique en finançant des projets de petite taille. En dix ans, ce programme géré par le Comité français de l'UICN a financé cent-quatre-vingt-un projets dans vingt-huit pays d'Afrique centrale et occidentale et à Madagascar.

de leurs moyens d'existence », tout en les mettant face à leurs responsabilités : « les gens se sont installés dans les couloirs de migration des éléphants, cultivent à côté des aires protégées des denrées appréciées par les éléphants ».

Watta Camara, présidente d'ACAD, abonde dans ce sens en expliquant à ces communautés que c'est grâce à la présence des éléphants que des financements leur ont été accordés pour le développement d'activités génératrices de revenus, et que des touristes viennent dans ces zones reculées.

Des actions de réduction des conflits peuvent ensuite être mises en œuvre en empêchant l'accès des éléphants aux villages ou aux champs par l'installation de barrières, de cordes à clochettes ou même de clôtures d'abeilles (faites de ruches et non de barbelés) puis en refoulant les animaux. Pour cela, les deux ONG préconisent l'usage de briques faites d'un mélange de bouse de vache (ou d'éléphant) et de piment. Ces briques sont ensuite disposées autour des champs et enflammées. Cette technique est efficace car les éléphants n'aiment pas l'odeur du piment et leur peau y est également sensible. La fumée et l'odeur du piment brûlé se propagent et les éléphants ne s'approchent alors pas des villages ou des champs. Cette technique a l'avantage d'être relativement facile à mettre en œuvre, peu onéreuse et aussi d'utiliser des matériaux disponibles localement.

Toujours pour repousser les éléphants, le piment peut être utilisé sous d'autres formes : en huile (pour imprégner des tissus aux abords des champs) ou même en propulsion. Outre ces utilisations, le reste du piment peut être vendu pour l'alimentation. C'est d'ailleurs cette création de revenus qui incite à l'utilisation du piment pour le refoulement des éléphants.

Les projets de résolution des conflits présentés ici concernent la coexistence avec des éléphants mais ces situations s'appliquent aussi à d'autres espèces : lions, loups, oiseaux ou primates (ci-contre).

Finalement, le succès de la cohabitation entre les hommes et les animaux ne repose pas sur une solution unique mais sur une combinaison d'outils adaptés aux contextes locaux (coûts, technicité, espèces...) et basés sur la sensibilisation et l'acceptation des communautés à partager les espaces naturels disponibles avec la faune.

REPÈRE



Chimpanzés, Parc national de Kibale, Ouganda.

© Jean-Michel Krief/Sebitoli Chimpanzee Project

PROTÉGER LA FORÊT POUR LES GRANDS SINGES

En Ouganda, à Sebitoli, l'équipe « Primates et Environnements actuels » du Muséum national d'histoire naturelle suit une communauté de chimpanzés comptant une centaine d'individus qui vivent dans le nord du Parc national de Kibale. Couvrant 795 km² de forêt tropicale d'une biodiversité exceptionnelle et abritant un millier de chimpanzés au total, le Parc est cependant entouré de monocultures de thé et de jardins vivriers et sa périphérie est densément peuplée. Aujourd'hui, près des trois quarts du territoire des chimpanzés de Sebitoli sont constitués à part égale de forêt en régénération et de forêt dégradée, la forêt mature ne représentant que 14 % de la zone. Une route nationale bitumée avec un fort trafic de véhicules motorisés scinde le domaine vital des chimpanzés de Sebitoli. Nos travaux montrent que les chimpanzés vivent en forte densité dans cette zone de forêt secondaire, traversent la route en petits groupes, se nourrissent de la végétation des bas-côtés et n'évitent pas la lisière du parc. Au contraire, alors que jusqu'à présent aucune activité nocturne n'avait été observée par des scientifiques pour cette espèce, nous avons même

enregistré grâce à des pièges-caméras que les chimpanzés mâles et femelles avec leurs jeunes pillent les champs de maïs des villageois et ce même en pleine nuit et en dehors des périodes de pleine lune. À Sebitoli, les chimpanzés détectent donc les dangers associés aux activités humaines et y répondent en augmentant leur vigilance dans les zones fortement anthropisées et en modifiant leurs comportements et leur mode de vie. Cependant, près d'un tiers d'entre eux sont les victimes indirectes d'un braconnage du petit gibier et sont amputés de tout ou partie de membres. Qui plus est, plus de 10 % d'entre eux souffrent de malformations faciales et une femelle est atteinte d'une fente labiale (bec de lièvre), faisant suspecter un effet potentiel des intrants chimiques utilisés sur les monocultures industrielles (thé) ou dans les champs bordant la forêt. Nos recherches soulignent l'importance de considérer et de préserver les zones de forêt dégradées et en régénération, car elles représentent des habitats potentiels indispensables à leur survie et de collaborer avec les populations locales pour réduire les incursions destructrices de la faune du parc. **Sabrina Krief**, MNHN, primatologue

Pour assurer la réussite de ces initiatives sur le long terme, les communautés doivent d'une part bénéficier de la présence de ces animaux avec les revenus générés (notamment par le tourisme) et d'autre part être associées à la gestion des ressources naturelles et à l'aménagement du territoire. • **Paul Estève**, Comité français de l'UICN, paul.esteve@uicn.fr

EN SAVOIR PLUS

À la demande de la FAO, le CIRAD a développé, en collaboration avec l'ONG Awely, des animaux et des hommes, une malle pédagogique sur les conflits Homme-Faune pour l'Afrique centrale : <http://ur-bsef.cirad.fr/produits-et-expertises/produits/boite-a-outil-bo-chf>.